



La metteuse en scène Lorraine de Sagazan, le 6 mai 2024.
PHOTO SIMON GOSSELIN

Par
ÈVE BEAUVALLET

Est-ce la justice telle qu'elle devrait être, et pourrait être si notre système actuel versait moins dans l'exaltation de la répression ? C'est en tout cas la défense que Khallaf Baraho, aujourd'hui comédien, hier «serial» détenu, aurait «*adoré avoir*» il y a vingt-et-un ans au tribunal de Dijon. En mars, loin des salles d'audience et devant les spectateurs d'un centre d'art (le Mac Val de Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne), l'avocat Raphaël Kempf rejoignait la défense de l'ancien prévenu, en lui offrant ce à quoi il n'avait pu prétendre en comparution immédiate en 2004 : la possibilité de rencontrer son conseil plus de six minutes, de lui détailler son histoire, d'écouter ensuite une plaidoirie minutieusement préparée et longuement argumentée.

La Défense est une œuvre d'une drôle de nature, inventée par l'artiste Lorraine de Sagazan. Un rituel de conjuration original, puisqu'il s'agit de rejouer une audience passée de manière symbolique. Une expérience critique du système judiciaire actuel, aussi, qui voit les comparutions immédiates se normaliser, là où cette procédure était, au début des années 2000, censée rester exceptionnelle. La performance s'inscrit dans un vaste projet mis en place par l'artiste depuis quatre ans autour des défaillances du système judiciaire, nourri d'un travail de documentation et d'enquête auprès de magistrats, de détenus, de sociologues, de philosophes, et qui se décline aujourd'hui en pièce de théâtre (*Léviathan*, au Festival d'Avignon l'an passé et actuellement au théâtre de l'Odéon jusqu'au 23 mai, dans laquelle joue d'ailleurs Khallaf Baraho), en installation plastique (le très beau *Monte du Pietà* avec des textes de la poète Laura Vazquez) et en tables rondes données en marge des représentations, fédérant chaque fois différents maillons de la chaîne judiciaire.

«LA PRISON, ICI, C'EST LA NORME»

Il y a vingt-et-un ans, donc, c'était l'histoire banale d'une conduite en scooter sans permis et sans casque sur un parking. L'histoire d'une récidive, d'un flagrant délit et d'un jugement expédié. Après sa garde à vue, Khallaf Baraho était jugé en comparution immédiate et se souvint bien de débarquer à son audience après deux nuits passées en geôle, «pas douché, puant, hagard», en ayant rencontré l'avocat d'as-

treinte en coup de vent. Durée totale de la procédure, vingt minutes «à tout casser, se souvient l'intéressé. La problématique des comparutions immédiates, c'est le temps». Elle concerne aussi les avocats, unanimement critiques envers cette procédure, en dépit de leur orientation politique. Avec parfois cinq clients à défendre lorsqu'ils sont de permanence l'après-midi, «ils ne peuvent construire qu'une défense au rabais», poursuit Khallaf Baraho. Lui a pris six mois ferme. À 24 ans, ça l'a «désocialisé à nouveau», dit-il.

Khallaf connaissait déjà la prison depuis l'adolescence, comme tous les jeunes de son quartier dijonnais, «je trainais dans la rue la plus criminogène du quartier le plus criminogène de la ville. La prison, ici, c'est la norme, à 18 ans, t'es déjà vacciné. Je n'ai pas un seul de mes amis et voisins qui n'y soit passé. C'est con, mais c'est un truc de mimétisme social : si tout le monde avait joué de la harpe, j'aurais fini harpiste. Ici, tout le monde passait en prison, alors...» Il a enchaîné les braquages. Il ne cache rien de son parcours : «Tout est sur Google quand on tape mon nom ! J'ai honte de mon passé mais c'est mon passé.»

Le présent, lui, il le doit à l'association pour la réinsertion Wake up café, à une prof d'atelier théâtre extraordinaire à Laon (Aisne), Aurélie Adamiak, aux auteurs dévorés quand il animait la bibliothèque de la prison («tous les Bourdieu, les Derrida et tout...»). A Lorraine de Sagazan, aussi : «Quand j'ai été choisi pour participer à la pièce de théâtre *Léviathan*, c'était un peu comme si je jouais en D2 et que d'un coup, j'étais recruté au PSG.»

Il a pu raconter tous les détails de son parcours à Raphaël Kempf, cet avocat connu comme défenseur d'activistes, de gilets jaunes et de victimes de violences policières. Durant le processus de création de *La Défense*, le pénaliste n'a cessé de s'interroger : «Que veut dire exactement rejouer cet épisode puisque la peine de prison a déjà été effectuée ? En comparution immédiate y a une forme d'incomplétude, la sensation de n'avoir pu simplement exercer son travail. Donc, se dire "reprenons le temps", "redéplions ce que nous n'avons pas pu faire au tribunal", cela m'apparaît comme symboliquement fort, confie aujourd'hui Raphaël Kempf. Ça ne va pas réparer des mois de prison mais ça permet sans doute de remettre des mots sur une souffrance subie. Et moi, ça me fait considérer autrement ma pratique.» En rencontrant Khallaf Baraho, l'avocat s'est rendu compte,

«La Défense» Refaire justice

A partir de samedi et pendant six jours, devant le tribunal de Paris, des pénalistes réunis par l'artiste Lorraine de Sagazan offrent symboliquement à d'anciens prévenus le temps de plaidoirie qu'ils n'ont pu avoir en comparution immédiate.



Khallaf Baraho, le 17 juin 2024. PHOTO S. GOSSELIN



Raphaël Kempf, avocat. PHOTO B. COUTIER. AFP

CULTURE/

Khallaf Baraho, lui, jouera en parallèle dans la pièce *Léviathan*. Le 2 mai, il invitait pour la première représentation parisienne sa prof d'atelier théâtre de Laon, des membres de l'association pour la réinsertion Wake up café et quatre amis qui ont eu comme lui un passé carcéral et ne sont jamais venus au théâtre. Il participe également à une autre œuvre de Lorraine de Sagazan, elle aussi en tournée. *Monte di Pietà* réunit pour une exposition des objets symbolisant tous une injustice pour leurs propriétaires. «*Un abri pour chagrin*», dit l'artiste. Sur les cimaises sont suspendus ici un justaucorps de patinage artistique, ou là une cassette audio de l'année 1987.

OBJETS CLOUÉS AU MUR

Les objets de la douleur ne sont pas encadrés, ils sont crucifiés au mur avec des pieux. Comme pour tuer des vampires. «*Dans les monts de piété, les objets laissés en gage*

étaient suspendus à des clous», précise Lorraine de Sagazan. L'installation, déjà montrée à la Collection Lambert d'Avignon en juillet 2024 et à la Biennale d'art contemporain de Lyon à l'automne 2024 sera aussi reprise à la Biennale de Venise l'an prochain. Parmi tous les objets cloués au mur, auxquels sont accrochées de petites étiquettes nominatives comme dans les morgues, l'un est lié à Khallaf Baraho. «*Lorraine m'a fait une surprise: elle a cloué au mur, avec une étiquette à mon nom, une bombe lacrymogène*». L'objet pour lui fondateur d'une partie de vie passée en détention. Aujourd'hui mis à bonne distance, exorcisé sur un mur de musée.

LA DÉFENSE DE LORRAINE DE SAGAZAN, de samedi jusqu'au 16 mai à 17 heures ou 18 h 30 sur le parvis du tribunal de Paris. En marge des représentations de *LÉVIATHAN*, au théâtre de l'Odéon jusqu'au 23 mai.

entre autres, qu'un «*aspect majeur de son histoire n'avait pas pu être développé. Non parce que [sa] consœur avait mal fait son travail à l'époque, mais parce que les conditions systémiques dans lesquelles elle a travaillé rendaient tout développement impossible*».

Face public au Mac Val, l'avocat et l'ancien détenu reproduisaient en mars les sept minutes de rencontre chronométrées normalement ac-

cordées à cette procédure. Puis, un hors-champ se dégageait, ouvrant l'espace sur le récit manquant, celui qui n'avait pu se déployer à l'époque dans l'espace-temps usuel des comparutions immédiates. Ensuite seulement commençait la nouvelle plaidoirie, longue, une vingtaine de minutes. Aujourd'hui, Khallaf Baraho dit de Raphaël Kempf qu'il lui a offert «*une défense de rupture, superbe, qui insistait sur l'idée qu'on*

avait moins jugé les faits à l'époque que des éléments de [son] passé». Dans quelques jours, une troisième plaidoirie à partir de son dossier d'antan verra le jour, cette fois sur le parvis du tribunal judiciaire de Paris. Là-bas, six anciens détenus et six avocats (dont Arié Alimi, très associé aux recherches de Lorraine de Sagazan) rejoueront six versions alternatives et utopiques d'audiences passées.

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

Jules Massenet

MANON

OPÉRA BASTILLE

Du 26 mai au 20 juin 2025

DIRECTION MUSICALE
Pierre Dumoussaud

MISE EN SCÈNE
Vincent Huguet

CHEF DES CHŒURS
Alessandro Di Stefano

AVEC Nadine Sierra / Amina Edris, Benjamin Bernheim / Roberto Alagna,
Andrzej Filończyk, Nicolas Cavallier

Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris

OPÉRA

OPÉRA

Ministère de la Culture
Opéra National de Paris

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

EY

CHANEL

ARCP

ROLEX

PAPREC

CREDIT AGRICOLE

INOSHITA GROUP

RÉSERVEZ
DÈS MAINTENANT SUR
OPERADEPARIS.FR
0 892 899 090

Facebook, Twitter, Instagram, YouTube